



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourse à l'écriture 2013

Le Canton de Vaud, par son Service des affaires culturelles, met à nouveau au concours une «Bourse à l'écriture» dotée de 10'000 francs, destinée à des écrivaines ou écrivains qui se trouvent dans une phase d'élaboration d'un projet d'écriture, ou à une étape décisive de leur travail. Cette aide marque le soutien renouvelé de l'Etat de Vaud à la création littéraire dans le canton.

Ces sept dernières années, le Canton de Vaud a attribué une bourse à l'écriture respectivement à Sandra Korol, Frédéric Vallotton, Marie-Jeanne Urech, Olivier Sillig, Nicolas Verdan, Jean-François Sonnay et Jil Silberstein. Cette bourse a pour vocation de venir compléter les aides occasionnelles directes, octroyées dans le passé à des écrivaines et écrivains vaudois, et les soutiens réguliers à l'édition d'oeuvres littéraires. Le Service des affaires culturelles la met à nouveau au concours en 2013, dotée de 10'000 francs; cette somme est prélevée sur le montant de 2013 dont disposent la Commission cantonale des activités culturelle et sa sous-commission Littérature. La bourse est destinée à des écrivains qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet d'écriture ou à une étape décisive de leur travail.

Seuls peuvent prétendre à cette bourse les écrivaines et écrivains vaudois ou les auteurs étrangers, établis et travaillant dans le canton de Vaud depuis au moins cinq ans, et ayant publié (à l'exception de l'auto-édition ou de l'édition à compte d'auteur) au moins un ouvrage dans les domaines suivants: roman, nouvelles, essais, poésie et théâtre.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature par courrier postal au Service des affaires culturelles (SERAC), rue du Grand-Pré 5, 1014 Lausanne. Le dossier doit contenir la formule d'inscription dûment remplie et signée, une documentation présentant les travaux récents (sans aucun manuscrit original), ainsi qu'une bio-bibliographie; cette formule est disponible sur demande au SERAC, 021 316 07 43, info.serac@vd.ch, www.vd.ch/fr/themes/culture/aides-et-soutiens/aides-a-la-creation/bourses/.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés d'ici au 5 avril 2013.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 mars 2013

DFJC, Nicolas Gyger, adjoint de la cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 44